

## Congrès annuel de la FNPF 2025 :

### Politique de l'eau, poissons migrateurs, silure et cormoran au centre des discussions

**Le lundi 23 juin, à Paris, la FNPF a plaidé avec détermination ses revendications auprès notamment de la ministre de la Transition écologique et d'autres responsables politiques.**

Le congrès annuel de la Fédération Nationale de la Pêche en France a permis à **Claude Roustan**, président de la FNPF, d'interpeller **Agnès Pannier-Runacher**, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, sur les attentes des pêcheurs de loisir.

Ce congrès s'est tenu en présence de **Daniel Labaronne**, coprésident du groupe d'études « Chasse et Pêche » à l'Assemblée nationale, **Julie Ozenne**, députée, corapporteuse de la mission d'information sur l'état des cours d'eau, **Olivier Thibault**, directeur général de l'Office Français de la Biodiversité, **Emmanuelle Verger**, directrice générale de EDF Hydro, et de **Elodie Galko**, directrice générale de l'Agence de l'eau Adour Garonne.

Cette rencontre annuelle a offert une occasion importante d'échanger sur les convictions profondes des pêcheurs et de leur réseau associatif concernant les grands défis liés à la politique de l'eau, à la préservation de la biodiversité et aux enjeux de la pêche de loisir.

#### L'eau, une ressource à sacrer !

Dans un contexte de détricotage accéléré du droit de l'environnement, **Claude Roustan** a tenu à alerter sur la situation que traverse la politique de l'eau. Celle-ci subit des assauts nombreux, répétés et de plus en plus forts.

20 ans après l'adoption de la dernière grande loi sur l'eau, le bilan est loin d'être satisfaisant : moins de la moitié des cours d'eau français sont en bon état écologique, un poisson sur cinq est en difficulté et l'ensemble des poissons migrateurs traverse une crise majeure. Face à cette dégradation continue des milieux aquatiques, **le président de la FNPF a exigé l'arrêt des atterroissements et réclamé l'ouverture d'un débat national constructif. Il a réaffirmé par ailleurs l'urgence de créer un ministère dédié à l'Eau.**

*« Je prône un partage de l'eau parce que nous allons devoir partager ce qui va devenir rare », a reconnu Agnès Pannier-Runacher.*



## Poissons migrateurs : sauver l'anguille et le saumon

Face à l'état critique des poissons migrateurs, le président de la FNPF a averti sur l'urgence d'agir pour préserver le saumon et l'anguille, deux espèces menacées d'extinction à court terme.

Pour l'anguille, il a préconisé « **une interdiction de pêche provisoire pour l'ensemble des pêcheurs - professionnels, de loisir et aux engins** - qui s'applique à tous les stades de développement de l'espèce, y compris la civelle ». **Le saumon doit quant à lui faire l'objet d'un plan national ambitieux** afin de favoriser une politique urgente de restauration avec un moratoire sur les prélèvements des pêcheurs professionnels et de loisir. « **Les efforts doivent être partagés par toutes les formes de pêche sans distinction** », a-t-il fait savoir.

La ministre a précisé qu'un moratoire de la pêche de l'anguille en eau douce a été évoqué. « *Je travaille aussi avec les pêcheurs professionnels sur un plan de sortie de flotte d'ici 2026 associé à une baisse des licences et des quotas* ». Elle souhaite s'appuyer sur l'ensemble du plan national en faveur des migrateurs amphihalins de 2022 élaboré par l'OFB pour en faire un plan national d'action.

## Non à un classement du silure !

Claude Roustan a rappelé la position de la FNPF, à savoir un **refus d'un classement national en espèce exotique envahissante (EEE)**. Des mesures de régulation, quand leur nécessité est démontrée, peuvent être appliquées sur des zones très localisées. **Un classement en EEE serait d'ailleurs probablement illégal** du fait du statut actuel du silure.

**Agnès Pannier-Runacher a exprimé ses inquiétudes concernant l'impact du silure sur les populations de lamproies.** « *Plus de 80% des lamproies seraient prédatées par le silure sur les axes majeurs de migration* », a-t-elle signalé. La ministre a appelé à une mobilisation collective : « *Des solutions concrètes doivent être trouvées. J'ai besoin de vos propositions car le sujet va être étudié assez vite* », a-t-elle lancé à l'adresse des présidents des fédérations départementales de pêche.

## Cormoran : vers un déclassement de l'espèce ?

Claude Roustan a conclu son intervention en abordant le dossier du grand cormoran. Depuis février 2025, les préfets peuvent de nouveau autoriser les tirs de régulation destinés à protéger le peuplement piscicole. Toutefois, **compte tenu de l'évolution favorable des populations de cet oiseau, la question se pose de l'opportunité de maintenir son classement parmi les espèces protégées.**



Les interventions et discours ont été suivis de la **signature du renouvellement de l'accord de coopération entre le ministère de la Transition écologique, les Agences de l'eau, l'OFB et la FNPF**. Ce partenariat, reconduit pour cinq ans, vise à intensifier la protection et la restauration des milieux aquatiques.

**Le Congrès 2025 de la FNPF a confirmé le rôle déterminant de la pêche de loisir dans la préservation des milieux aquatiques. Avec 1,5 million de pratiquants agissant comme autant de sentinelles sur le terrain, ce réseau représente une force de surveillance environnementale incontournable au service de la protection de nos cours d'eau.**